

**Conseil d'établissement de l'école Sophie-Barat**  
**1<sup>e</sup> séance ordinaire**  
**12 octobre 2021 à 18h30**  
**Sur Teams**

<i>Présences et absences</i>		Pré.	Abs.		Pré.	Abs.		Pré.	Abs.
<b>Conseil des élèves</b>			<b>Équipe-école</b>			<b>Parents</b>			
Juniel DJOSSOU	x		Vicky BLUMENTHAL	X		Annick BOULIANE	x		
Louis MERCIER	x		Louis FORTIN	x		Yacine BOUSSAID	x		
			Annie PELLETIER	x		Marc. Etienne DESLAURIERS	x		
<b>Représentants de la communauté</b>			Annie THÉRIAULT	x		Benoît GUINOT	x		
Joëlle DORION		x	François EVENS	x		Fabienne HARDY	x		
Maddy LESPINASSE		X				Charles HOUNWANOU	x		
			<i>Sabine POSSO, dir.</i>	X		Cloé RODRIGUE	x		
<b>Substituts</b>			<i>Jean-François DUFOUR, dir adj</i>	X		Martin WHITE	x		
François VIENS	x								

### Invités

Zineddine Boubertakh : invité chargé de projet de Sophie BARat

Stephen Tessier : architecte coordonnateur de programme en charge des projets de Sophie-Barat et Louis-Joseph-Papineau

Souhila Berrah Adra

Point	Discussion	Suivis
1. Ouverture de l'assemblée		
1.1. Mot de bienvenue et présentation de tous les membres	Les membres se présentent	
1.2. Prise des présences et vérification des quorums	Les présences sont prises. Il y a quorum.	

<p>1.3. Élection de la présidence et vice-présidence</p>	<p>Mme Bouliane se propose comme présidente Appuyé par Mme Hardy Adopté à l'unanimité</p> <p>M. White se propose comme vice-président Appuyé par M. Hounwanou Adopté à l'unanimité</p>	
<p>1.4. Nomination des membres de la communauté</p>	<p>On accepte la nomination de Mme Maddy Lespinasse comme membre de la communauté. On note qu'il était intéressant d'avoir un représentant de la Maison des jeunes</p>	<p>Mme Posso assurera un suivi auprès de la Maison des jeunes pour solliciter un représentant</p>
<p>1.5. Choix du ou de la secrétaire pour procès-verbaux</p>	<p>Mme Rodrigue accepte de faire les procès-verbaux pour l'ensemble des rencontres.</p>	
<p>1.6. Calendrier des réunions</p>	<p>On demande que les règles de régie interne soient présentées pour adoption. Calendrier des rencontres :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mercredi 10 novembre (M. Hounwanou ne pourra pas être présent)</li> <li>- Mardi 7 décembre (Mme Hardy ne pourra être présente)</li> </ul> <p>Les autres dates seront choisies à la rencontre du 10 novembre.</p>	<p>Mme Posso présentera les règles de régie interne au prochain CÉ.</p>
<p>1.7. Budget de fonctionnement</p>	<p>La directrice rappelle que le CÉ dispose de 400 \$ pour de la formation ainsi que 400 \$ pour des frais de vie (ex. pour payer un lunch ou une sortie pour des élèves). La directrice explique que chaque école ayant un CÉ dispose d'un tel budget. Le budget de 2019-2020 avait été utilisé pour payer un lunch préparé par la Brigade culinaire; celui de 2020-2021 avait été utilisé pour offrir un cadeau aux enseignants.</p>	
<p>2. Adoption de l'ordre du jour</p>	<p>On demande à ce que de l'information soit donnée au sujet du spectacle <i>Habiter les ruines</i> au point 7.1.</p> <p>Proposé par M. Boussaid Appuyé par Mme Pelletier Adopté à l'unanimité</p>	

<p>3. Adoption et suivi du procès-verbal</p>	<p>Mme Rodrigue partagera le procès-verbal rapidement après la réunion. Les corrections mineures pourront lui être envoyées par courriel. La version finale sera partagée dans l'invitation de la réunion suivante; le procès-verbal ne sera pas lu lors de la réunion.</p> <p>Des corrections mineures sont apportées au procès-verbal du mois de juin.</p> <p>Proposé par M. White Appuyé par Mme Hardy Adopté à l'unanimité</p> <p><b>SUIVIS</b></p> <p><b>Uniformes</b> : on demande à ce que la question des uniformes fasse à nouveau l'objet de discussions considérant l'importante mobilisation des élèves ainsi que pour expliquer la décision.</p> <p><b>Plaintes</b> : on questionne à savoir si des démarches avaient été entreprises pour expliquer la façon, pour les élèves, de porter plainte. La directrice explique que les élèves savent qu'ils peuvent s'adresser à la direction et direction adjointe. Les élèves constatent cependant certaines craintes quant à la confidentialité du processus et la possibilité de représailles.</p> <p><b>École St-Donat</b> : le dossier est clos au comité de parents. On explique que la direction générale du CSSDM avait décidé de suspendre le CÉ de cette école primaire parce que les représentants des enseignants ne s'étaient pas présentés à trois réunions consécutives. Une proposition pour appuyer les parents du CÉ de cette école aurait été soumise au comité de parents du CSSDM, mais cette proposition est devenue caduque à la fin de l'année scolaire. Une enseignante souligne qu'elle aurait eu un malaise à prendre position dans ce dossier.</p> <p><b>Code de vie</b> : il semble que le changement qui avait été apporté au code de vie concernant les retards n'a pas été fait dans le code de vie se trouvant dans l'agenda.</p>	<p>Un point sur les plaintes sera ajouté à la prochaine rencontre</p> <p>Mme Posso vérifiera si le code de vie a été modifié</p>
<p>4. Points de discussion et de décision</p>		

<p>4.1. Suivi chantiers (présentation de M. Tessier et M. Boubertakh)</p>	<p>MM. Tessier (coordonnateur) et Boubertakh (chargé de projet) présentent le projet de réhabilitation majeure du campus Sophie-Barat. Les deux soulignent qu'ils étaient présents au spectacle <i>Habiter les ruines</i>. Ils ont été touchés par l'œuvre et par l'implication des élèves et de l'équipe-école.</p> <p>L'objectif du projet est avant tout d'offrir un environnement propice à la réussite scolaire.</p> <p>Portée des travaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Rénovation de la maçonnerie et aménagement du bloc A</li> <li>- Installation d'un chapiteau</li> <li>- Agrandissement et réaménagement</li> <li>- Réhabilitation des vestiges et de l'enceinte</li> </ul> <p>L'entente est tripartite : Société québécoise des infrastructures (SQI), ministère de l'Éducation (MEQ) et CSSDM</p> <p>Tout le processus de gestion de ce projet est régi par la <a href="#">Directive sur la gestion des projets majeurs d'infrastructure publique</a></p> <p><b>Chapiteau</b> : le CSSDM a reçu l'accord pour l'installation de toutes les parties prenantes sauf celle de la ville. Des soumissions seront demandées la semaine prochaine pour commencer l'installation dès que l'autorisation sera reçue de la ville. L'objectif est d'installer le chapiteau avant Noël. Des négociations sont en cours. Une banque d'entrepreneurs qualifiés a déjà été constituée par appel d'offre. Il n'y aura donc pas d'appel d'offre spécifiquement pour l'installation du chapiteau. Une fois les autorisations reçues, l'installation peut se faire en 5-6 jours. Le chapiteau devrait être sur place pendant 3 ans (jusqu'en 2024). Il faut contacter le service incendie et la RBQ pour faire avancer le dossier.</p> <p><b>Bloc A</b> : un mémoire a été déposé à la SQI pour demander 17 M\$ sur le 164 M\$ du projet entier afin d'effectuer rapidement les travaux sur l'enveloppe du Bloc A, sans attendre le dossier d'affaires pour l'agrandissement (qui peut prendre 18 à 24 mois). Les plans et devis sont terminés. Si le conseil du trésor accepte d'autoriser le début des travaux, l'appel d'offre devrait être lancé au printemps 2022 pour que les travaux commencent à l'été 2022. Le CSSDM juge que les travaux sur le Bloc A sont urgents et doivent être faits immédiatement. La SQI a visité l'école et</p>	<p>MM. Tessier et Boubertakh transmettront la présentation à Mme Posso qui les partagera aux membres</p> <p>M. Boubertakh transmettra à Mme Posso l'information pour faire des représentations auprès de l'arrondissement Ahuntsic-Cartierville</p>
---	---	---

	<p>ont reçu un dossier complet sur les enjeux. Ils ont été sensibilisés à l'urgence de la situation. On aura la réponse en avril 2022.</p> <p><b>Projet majeur :</b> le dossier d'affaires sert à décrire les besoins et développer les options. L'école dispose d'un bail jusqu'en 2023 pour St. Dorothy. Le programme fonctionnel et technique tient compte de la maison-mère, de l'Annexe et des lieux transitoires. Le projet devrait démarrer à l'été 2024.</p> <p>Si on décide d'avoir un processus de conception intégrée, il est possible que des représentants du CÉ fassent partie de comités consultatifs.</p> <p>Le bail à St. Dorothy est reconduit jusqu'en 2023. Une solution doit être trouvée pour les années scolaires 2023-2024 et 2024-2025 (reconduction du bail ou autre). Toutes les options doivent être étudiées.</p> <p>L'école transitoire (école Marianne) devrait être livrée à la rentrée 2025 (609 places). Il s'agit d'un projet particulier. Des changements doivent être apportés à la réglementation et la capacité de trésorerie et de réalisation des entrepreneurs qui ne peuvent dépasser 1.5M\$/Mois font qu'on repousse d'un an la livraison du projet.</p> <p>Les membres demandent à ce qu'un comité de suivi des travaux soit mis en place. Un suivi a été fait à ce sujet à la direction.</p> <p>On remarque qu'on intervient sur une école existante sur un site patrimonial. Il est plus rapide de construire une nouvelle école que d'intervenir dans une école existante qui a été négligée pendant 40 ans.</p> <p>Il manque 500 places dans le secteur Nord. Le CSSDM est d'accord qu'il est nécessaire d'ajouter des places au secondaire, mais il faut convaincre le MEQ et le gouvernement en général. La demande d'ajouter une 2<sup>e</sup> école secondaire dans le quartier a été refusée en juin par le MEQ; le CSSDM déposera une nouvelle demande en juin. L'agrandissement de Sophie-Barat permettra d'absorber 171 places.</p> <p>Le CÉ devrait faire des représentations à la direction de l'urbanisme de l'arrondissement pour le chapiteau et au gouvernement en général pour l'ajout de places au secondaire, voire l'ajout d'une nouvelle école secondaire dans Ahuntsic.</p>	
4.2. Présidence	La présidente réitère que si des membres du CÉ ont des commentaires, ils peuvent les lui transmettre.	

<p>4.3. Sorties ou voyages ou Projets</p>	<p>L'organisation de sorties est compliquée par les mesures sanitaires étant donné que tous les élèves ne sont pas vaccinés (ex. il n'a pas été possible de faire une sortie au cinéma en raison de la couverture vaccinale incomplète des élèves).</p> <p>La directrice explique que toutes les sorties passent par le CÉ, qu'il y ait des coûts ou non. Si des sorties s'ajoutent à la dernière minute, le CÉ avait convenu d'un fonctionnement accéléré.</p> <p>Les élèves de secondaire 1 (adaptation scolaire, régulier et défi) ont eu une activité dans une base de plein-air le 7 septembre pour tisser des liens.</p> <p>Les élèves de plein-air du 1<sup>er</sup> cycle ont été à Arbraska le 8 octobre lors d'une journée pédagogique. Ils auront quatre sorties pendant l'année. Les activités sont choisies par les enseignants d'éducation physique; une des sorties sera choisie par le foyer 251.</p> <p>Une sortie aura lieu les 13 et 21 octobre en réalité virtuelle pour l'adaptation scolaire.</p> <p>Un calendrier consolidé avec toutes les activités sera présenté lors de la prochaine rencontre. Ceci permettra aux enseignants de planifier en conséquence.</p> <p>On attendait les mesures sanitaires pour planifier les prochaines activités de plein-air (ex. coucher sous la tente qui serait sous un abri, sur plusieurs journées et avec passeport vaccinal).</p> <p>Sortie au théâtre des sec. 3 défi pour aller voir la Métamorphose.</p> <p>Sortie au théâtre : Survie du vivant 28 mars à Laval</p> <p>Des élèves iront au Cross Country pendant les heures de classe.</p> <p>Des voyages sont prévus (et tiendront compte des mesures sanitaires).</p> <p>L'école ne peut pas entreprendre de démarches sans l'autorisation du CÉ:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Voyage de ski et de planche à neige organisé par MM. Ott et Fréchette (Stoneham, Massif et Mont Sainte-Anne) 3 jours et 2 nuits en janvier, pour les élèves de tous les niveaux.</li> <li>- Voyage à Boston organisé par M. Allard (24-26 mai) pour les sec. 2.</li> <li>- Voyage à Paris et Londres par Mme Bluementhal (22 juin au 1<sup>er</sup> juillet) pour les sec. 2 à 5, environ 2 100 \$ par élève.</li> </ul>	
---	--	--

	<p>Les membres approuvent unanimement ces projets de voyage afin que les membres de l'équipe école entreprennent des démarches.</p> <p><i>Habiter les ruines</i> : l'école a contribué à hauteur de 55 k\$ (école, ministère de la Culture) pour le projet qui était un projet pédagogique. Certains membres soulignent que les constats étaient très noirs et auraient aimé avoir des messages plus positifs ou des souhaits des élèves pour leur école. On questionne s'il s'agissait d'un projet d'enseignants ou d'élèves. Certains rapportent que les élèves de l'école qui participaient au spectacle n'ont pas tous pu y assister. Les élèves de sec. 4 Défi ont transmis des phrases et répondu à des questions sur leur école, mais le tout n'avait pas forcément été mis en contexte. Le matériel a été revu par des artistes de théâtre qui sont venus en classe. On évalue la possibilité d'ajouter des supplémentaires au printemps.</p> <p>Les remarques quant à la propreté / salubrité de l'école ont étonné des membres de l'équipe école qui soulignent n'avoir fait aucun constat à cet effet ou reçu de plaintes des élèves et on déplore que le travail de l'équipe des concierges soit critiqué sur la place publique.</p> <p>Des membres saluent cette initiative d'envergure.</p> <p>Les membres du CÉ aimeraient mieux comprendre le projet pédagogique et aimeraient que M. Stringer vienne expliquer le présenter. Les membres soulignent que le CÉ n'a pas à se positionner sur l'aspect artistique de l'œuvre, mais qu'il peut discuter de sa portée pédagogique.</p> <p>Le projet de M. Stringer pour l'année en cours est partagé dans la conversation.</p>	
5. Période réservée au public	Sans objet	
6. Période réservée aux élèves	<p>Les élèves aimeraient qu'il y ait davantage de vie étudiante au sein de l'école. M. Mercier a eu des discussions avec Mme Posso et aimerait soumettre une demande de subvention de 500 k\$ au groupe Jean-Coutu pour la vie étudiante. Ce don serait remis à la Fondation de Sophie-Barat. Des demandes devront ensuite être faites à la fondation pour autoriser chaque projet. Une partie du montant serait d'ores et déjà affectée à des projets précis.</p>	M. Mercier transmettra son ébauche de demande de subvention

	<p>Le comité étudiant sera formé. On espère que plusieurs élèves proposeront leur candidature.</p> <p>Bal des finissants : l'hôtel Intercontinental est réservé. On est en discussion pour tenir la collation des grades à la place Desjardins, ce qui permettrait d'avoir davantage de participants, ou à l'école. Des comités de bals et de graduation seront formés.</p> <p>M. Mercier exprime qu'il serait bien qu'à l'avenir, lorsque des journalistes demandent l'avis de membres du CÉ, des aspects positifs de l'école soient soulignés. Les membres sont tout à fait d'accord qu'il faut davantage valoriser les aspects positifs de l'école lors des communications. Ceci aurait un impact positif pour le sentiment d'appartenance des élèves comme de l'équipe école.</p>	
7. Point d'informations		
7.1 Activités parascolaires	<p>Mme Berrah explique que la vie étudiante reprend. Plusieurs ajouts ont été faits cette année (tables de babyfoot, ludothèque, atelier de fabrication de bijoux, salle d'exercice physique et musculation, local d'art et local de musique ouverts de midi, clubs de lecture et d'histoire). Le masque est gardé pour certains ateliers (ex. cuisine, philanthrope), mais pas dans certains sports. Les mesures sanitaires sont toujours respectées. Les sports compétitifs reprennent également.</p> <p>Fille active est de retour et sera chapeauté par des professeurs qui veilleront sur la sécurité.</p> <p>Une ligue d'impro est également en place.</p> <p>Un parent demande où l'information pourra être trouvée quant aux différentes activités. Mme Berrah explique qu'une annonce générale est faite à l'intercom. Les élèves qui souhaitent de l'information doivent se présenter au secrétariat pour la recevoir. Une tournée sera faite dans les classes. Les élèves peuvent proposer des activités. Mme Posso explique qu'il y aura un Info-Parent pour informer les parents de toutes les activités disponibles.</p> <p>On fait remarquer que le site web n'est pas à jour. Mme Posso explique que des membres de l'équipe-école seront formés pour effectuer les mises à jour.</p>	
7.2 Portes Ouvertes	Point reporté à la prochaine rencontre	



8. Période réservée au forum des parents	L'OPP compte 3 nouveaux membres. On retravaillera le guide des parents. On continuera à utiliser le Forum des parents pour informer la communauté de l'école sur les activités parascolaires. On veut montrer le dynamisme de l'école et communiquer efficacement avec les parents.	
9. Tour de parole		
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Délégué du comité central des parents</li> </ul>	M. Deslauriers transmettra par courriel des renseignements sur l'activité de formation du regroupement des comités de parents autonomes.	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Communauté</li> </ul>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Enseignants</li> </ul>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Personnel de soutien</li> </ul>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Parents</li> </ul>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Professionnel</li> </ul>		
10. Varia		
11. Date de la prochaine rencontre et levée de l'assemblée (doc)	L'assemblée est levée à 22h02.	